

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 3 juillet 2018, à 17 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
Absences :	Monique Bourque	-	Directrice générale/Secrétaire municipale
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 17 h 33.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale adjointe constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P18 – 07 – 086

**Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Constitution du conseil à huis clos**

P18 – 07 – 087

**Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

6. **Article 68(1)(c) de la Loi sur la gouvernance locale – renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.**

- P18 – 07 – 088 7. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**
- P18 – 07 – 089 8. **Adoption de résolution(s)**
a) **Demande pour spectacle de musique**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de George H. Cormier
Que le conseil contribue une somme de 3 000 \$ envers l'organisation d'un spectacle de musique acadienne à Memramcook prévu le 8 septembre 2018.
Adoptée à l'unanimité.
- P18 – 07 – 090 9. **États financiers 2017**
Aucune résolution n'a été adoptée suite à la présentation des états financiers vérifiés lors de la dernière réunion du conseil.
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Mariane Cullen
Que les états financiers 2017 vérifiés par la firme comptable L. Bourque & Associates P.C. inc. soient adoptés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P18 – 07 – 091 10. **Réunion ordinaire du mois d'août**
Tel qu'indiqué dans l'arrêté procédural du Village de Memramcook, une réunion ordinaire peut être annulée avec l'adoption d'une résolution du conseil au moins une semaine avant la date prévue de la réunion ordinaire. En raison du calendrier de vacances des membres de l'administration et du conseil, l'administration recommande d'annuler la réunion ordinaire du mois d'août.
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil annule la réunion ordinaire prévue le 20 août 2018.
Adoptée à l'unanimité.
- Le maire suggère de considérer quelques modifications à l'arrêté procédural en septembre prochain, soit d'enlever l'obligation à une réunion ordinaire aux mois d'août et de modifier l'heure des réunions ordinaires pour débiter à 18 h 30 au lieu de 19 h.
11. **Mise à jour du garage du terrain de golf**
Suite à la demande du conseil de négocier avec le soumissionnaire le plus bas, la directrice générale/directrice des finances partage la nouvelle soumission reçue. Le maire et la directrice générale/directrice des finances donnent un compte rendu des estimés calculés par la municipalité pour la construction d'un nouveau garage au terrain de golf.
- La conseillère Nowlan s'excuse de la réunion extraordinaire à 18 h 23 pour assister à une autre réunion.

Suite à une discussion, le conseil est d'avis qu'il est avantageux pour la municipalité de sous-contracter la construction du garage afin d'économiser une grosse somme d'argent.

P18 - 07 - 092

Proposé par George H. Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil autorise l'administration de sous-contracter la construction d'un garage au terrain de golf et que l'entrepreneur Graves Baby Barns fasse la construction d'ossature « framework » du nouveau garage au terrain de golf.

12. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est à déterminer.

13. Levée de la réunion

P18 - 07 - 093

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 18 h 29.
Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Caroline LeBlanc
Directrice générale/secrétaire municipale adjointe

(préparé par Chantal Cormier)